

L'organisation autochtone devant l'installation de parcs éoliens sur l'isthme d'Oaxaca, au Mexique
The Indigenous Organization Confronting the Installation of Wind Farms on the Isthmus of Oaxaca, Mexico
La organización indígena ante la implementación de parques eólicos en el istmo de Oaxaca, en México

Clarissa Noronha Melo Tavares

Volume 44, Number 2-3, 2014

Amérique latine, Guyane française, États-Unis, Canada, Nouvelle-Calédonie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1030966ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1030966ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (print)

1923-5151 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Noronha Melo Tavares, C. (2014). L'organisation autochtone devant l'installation de parcs éoliens sur l'isthme d'Oaxaca, au Mexique. *Recherches amérindiennes au Québec*, 44(2-3), 49–53. <https://doi.org/10.7202/1030966ar>

Article abstract

This text approaches the experience of Álvaro Obregón Colony, in the municipality of Juchitán, in Oaxaca/Mexico. Discusses how the Binnizá (Zapoteco) indigenous community, threatened by installing a wind power project in their territory, is mobilized to recover their political autonomy and return to exercise their communal power through the General Assembly of Citizens. The objective of the research is to analyze how indigenous peoples of Oaxaca have reacted to strong investment in development projects that threaten their territories.



NOTE DE RECHERCHE

L'organisation autochtone devant l'installation de parcs éoliens sur l'isthme d'Oaxaca, au Mexique

**Clarissa
Noronha Melo
Tavares**

Centre de
recherche et
d'études
supérieures sur
l'Amérique latine
et les Caraïbes,
Université de
Brasília (CEPPAC/
UnB)

Traduit du
portugais par
Alice Fiuza

EN TERMES ADMINISTRATIFS, la colonie Álvaro Obregón est une agence de la Heroica Ciudad de Juchitán de Zaragoza située à environ 20 km du chef-lieu, où vit une communauté de 3558 Amérindiens (INEGI 2010) du peuple *binnizá* (zapotèque)¹. Puisque Álvaro Obregón est une agence municipale² de Juchitán, les autorités locales étaient désignées par les maires élus, donc liées à des partis politiques. Toutefois, en décembre 2013, ce modèle a changé : dans le cadre de son Assemblée générale de citoyens, la communauté a décidé pour la première fois de choisir ses dirigeants parmi ses habitants par vote populaire, et non plus selon les indications du maire et des partis politiques.

Cette démarche était l'aboutissement d'un processus de mobilisation communautaire enclenché en réaction aux pressions de l'État et d'entreprises privées pour installer un parc éolien à Barra de Santa Teresa, une bande de terre séparant deux lagunes qui s'avèrent être les principales sources génératrices de revenus et de subsistance des habitants de la colonie Álvaro Obregón, majoritairement constituée de pêcheurs.

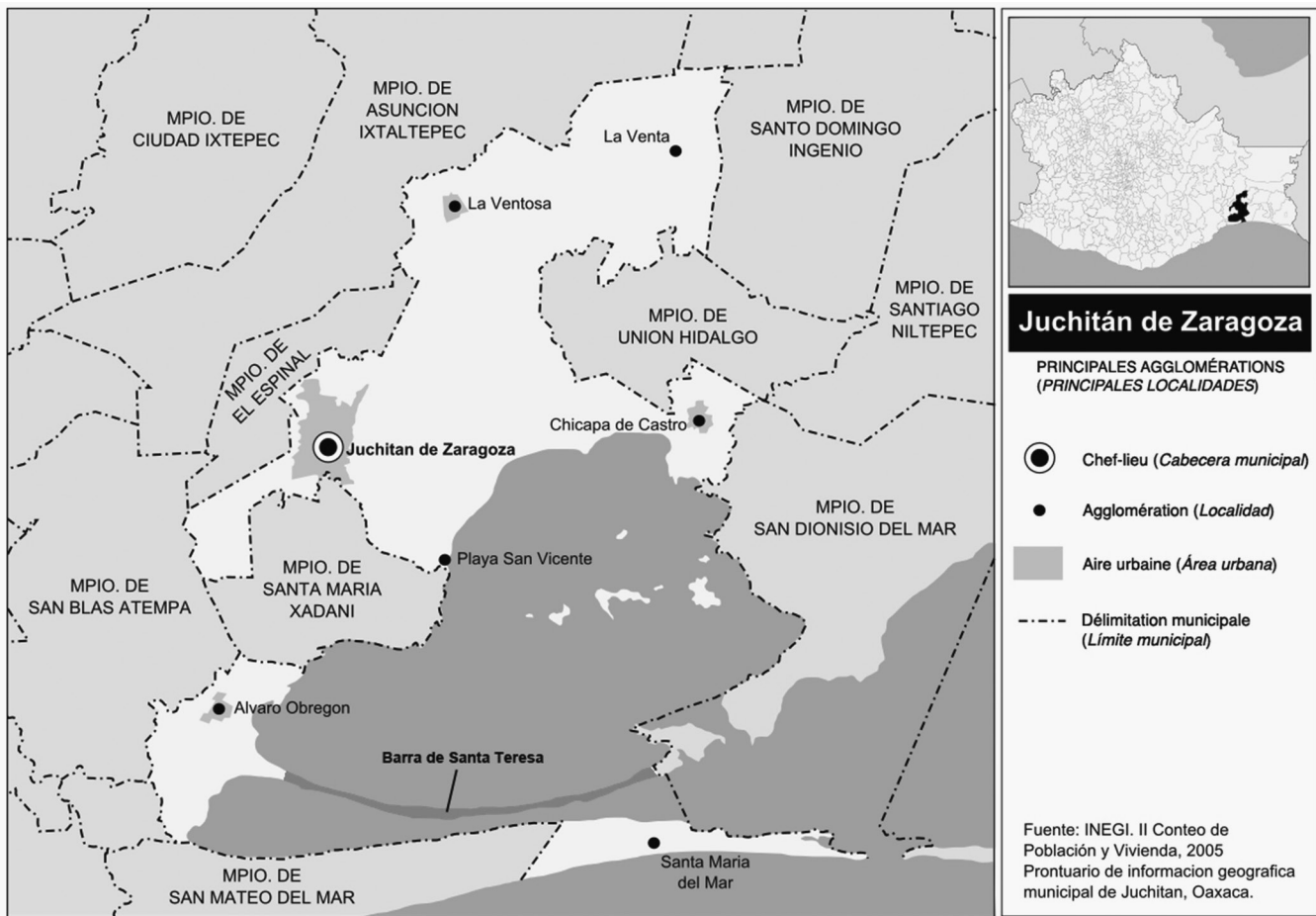
Ce scénario est le point de départ des réflexions exposées dans la présente recherche, dont l'objectif est de générer des connaissances au sujet des récentes expériences de mobilisation autochtones contre des projets de développement soutenus par les États nationaux et les secteurs privés dans

les Amériques. Plus spécifiquement, il sera question du processus en cours dans la colonie Álvaro Obregón, au Mexique, et des solutions trouvées par cette communauté pour exercer son autodétermination, mener ses processus internes et s'appropriier ses territoires devant les menaces d'installation de parcs éoliens dans la région.

Pour élaborer ce travail, nous avons réalisé une recherche sur le terrain, en 2009, dont le sujet était la communication communautaire autochtone comme forme de résistance en Oaxaca³, et une autre, effectuée en 2013, en portant une attention particulière sur la question des parcs éoliens dans la région de l'isthme de Tehuantepec. À Álvaro Obregón, nous avons assisté à la réalisation de la première Assemblée générale de citoyens, le 13 décembre 2013, dont le but était de choisir le *cabildo comunitario*, c'est-à-dire le conseil d'autorités locales. Nous avons aussi été témoin de la barricade érigée par les leaders et la police communautaire, dans le but d'empêcher le passage d'étrangers jusqu'à Barra de Santa Teresa, le lieu choisi pour l'installation du projet éolien, que nous avons également pu visiter.

MISE EN CONTEXTE

L'État d'Oaxaca compte sur une population amérindienne importante qui, selon les sources officielles, dénombre 1 091 502 locuteurs de langues autochtones, ce qui représente



Carte de la région de Juchitán de Zaragoza

(Modifié d'après <http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Juchitan_de_Zaragoza_localidades.svg>)

environ 30 % de sa population totale (INEGI 2010). Il s'agit d'un des États mexicains présentant le plus grand nombre d'autochtones, comportant également l'une des compositions ethniques les plus diversifiées : seize groupes ethnolinguistiques et deux groupes ethniques, qui ne parlent plus leur langue d'origine (Barabas 2004). Dans la région de l'isthme de Tehuantepec, on trouve les peuples amérindiens suivants : Ikoots (Huaves), Binnizás (Zapotèques), Chontals, Zoques, Ayuuks (Mixes), Chinantèques, Nahuas et Ñuntaj+iy (Manzo 2012). Dans ce travail, nous nous concentrerons sur la communauté binnizá (zapotèque) d'Alvaro Obregón.

La région de l'isthme de Tehuantepec compte onze municipalités : Juchitán de Zaragoza, Asunción Ixtaltepec, San Miguel Chimalapa, Santo Domingo Ingenio, Unión Hidalgo, San Dionisio del Mar, Santa María Xanadi, San Mateo del Mar, San Pedro Huilotepec, San Blas Atempa et El Espinal (Maya 2011). Toute cette région est touchée par l'implantation du mégaprojet de génération d'énergie éolienne, appelé Corredor Eólico del Istmo (Couloir éolien de l'isthme). Ce projet, source de conflits entre les gouvernements de l'État et du fédéral, les entreprises transnationales, les paysans et les communautés amérindiennes, entraîne des dommages visibles sur l'environnement comme des pertes agricoles, la dégradation des systèmes souterrains d'eau, la pollution visuelle et auditive (*ibid.*).

Toutefois, ce qui soulève le plus de questions sur la façon dont le processus est conduit c'est l'interdiction aux autochtones et aux paysans d'accéder aux territoires communaux et aux *ejidales*⁴ et d'en bénéficier, de même que la cession du droit d'utilisation des terres aux entreprises transnationales pour des sommes dérisoires.

Le projet pilote éolien a été mis en œuvre dans la région en novembre 1994. En 1999, les bailleurs ont déclenché un mouvement de protestation contre les entreprises qui exploitaient l'énergie éolienne, en raison de la faible somme payée pour l'utilisation des terres et du non-respect des ententes convenues pour les travaux publics. Le résultat fut, en 2001, un ordre gouvernemental pour l'arrestation de douze paysans et l'emprisonnement du représentant ejidal, Arturo Hernández (*ibid.*). Outre les nombreux dommages causés à l'environnement et l'impact social découlant de l'éviction des populations autochtones et paysannes, l'installation des parcs éoliens a généré de nombreux conflits internes. Faisant référence à l'une des régions où les populations autochtones ont été le plus fortement touchées, la communauté de La Venta, Maya affirme ceci :

La construction de ce parc a eu de graves conséquences sur la vie de l'*ejido* « La Venta » et, lors d'une visite dans la région, de nombreux habitants ont déclaré qu'« une profonde division et des conflits internes ont été générés, provoquant l'effritement du tissu

social ». Ils ont également observé que « l'éviction dans l'*ejido* a même touché les terres d'utilisation commune, qui ont été aliénées de manière frauduleuse; les terres ont été cédées par bail pour un prix dérisoire et les travaux qui y ont été effectués ont causé des dommages aux terrains de culture situés à l'intérieur du polygone ». (2011 : 223)

Le projet Couloir éolien de l'isthme de Tehuantepec intègre un programme de développement plus vaste, le projet Mésoamérique, l'ancien plan Puebla-Panama⁵. Il est mené par des entreprises transnationales qui, appuyées par le gouvernement mexicain et des institutions financières internationales, ont installé des parcs éoliens à grande échelle sous prétexte de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de générer de l'énergie propre et de promouvoir le développement économique d'Oaxaca, l'un des États le plus pauvres du pays. Ces entreprises ont choisi l'isthme de Tehuantepec en raison de sa position géographique stratégique pour un tel projet. La région présente l'un des plus grands potentiels au monde en matière de génération d'énergie éolienne, avec une capacité annuelle estimée entre 5000 et 7000 mégawatts, suffisante pour alimenter 18 millions de personnes. Le projet du Couloir éolien prévoit l'installation de 5000 aérogénérateurs (des turbines éoliennes), répartis sur un territoire d'environ 100 000 hectares de terres ejidales et communales (Jara 2011).

Depuis leur implantation en 1994, les parcs éoliens ont été la cause de divers conflits entre les entreprises du secteur énergétique, le gouvernement mexicain et les communautés autochtones, en raison des forts impacts environnementaux et sociaux qui ont modifié le territoire et la qualité de vie des populations. Pour les peuples autochtones, la plus grave conséquence d'ordre social fut la dépossession de leurs terres, effectuée de manière autoritaire et irrespectueuse par les groupes concernés. Selon Maya (2011), au cours des années 1990, des étrangers sont arrivés aux villages de La Venta et de La Ventosa, aux environs de la ville de Juchitán, en Oaxaca. Il s'agissait de courtiers immobiliers qui cherchaient des terres auprès des paysans et des Amérindiens pour un projet mystérieux. L'appropriation des territoires par les entreprises se faisait au moyen de contrats conclus sous des conditions désavantageuses pour les propriétaires : ceux-ci donnaient aux entrepreneurs le droit d'utiliser leurs terres sur une période de trente ans, avec possibilité de renouvellement pour trente autres années; le prix de l'hectare cédé par bail était fixe et les propriétaires ne touchaient aucune part des profits générés par les parcs éoliens.

Des opposants au projet soutiennent que les contrats ne contenaient pas de renseignements clairs sur les droits des propriétaires-bailleurs ni sur ce qui adviendrait des installations éoliennes une fois les contrats échus. De même, ils soulignent qu'il n'y est nullement fait mention des distinctions précises entre les terres productives et improductives, et qu'il n'y a aucune clause d'indexation du prix payé aux propriétaires.

À cela s'ajoute la cooptation de représentants des communautés et la simulation d'assemblées *ejidales*, [entérinant] des signatures de personnes décédées et d'autres qui ne figuraient pas dans le

modèle *ejidal*, afin d'accélérer la signature de contrats et les négociations individuelles entre les propriétaires et les entreprises, dans le but d'exclure les assemblées *ejidales* des processus de prises de décision. (Jara 2011 : 6)

LE CAS DE LA COLONIE ÁLVARO OBREGÓN

Les pressions pour installer des parcs éoliens sur des terres ejidales et communales sont courantes auprès des communautés autochtones de la région de l'isthme d'Oaxaca. Dans la colonie Álvaro Obregón, tout a commencé lorsque l'entreprise Mareña Renovables se préparait à installer 102 aérogénérateurs dans la région de Barra de Santa Teresa, une bande de terre située entre deux lagunes (lagune Supérieure et lagune Inférieure) dans le golfe de Tehuantepec.

Pedro Lopez Orozco, dirigeant et *mayordomo*⁶ de la communauté, raconte que les premiers contentieux sont survenus parce qu'une somme d'argent transférée par l'entreprise n'a été versée qu'à un groupe d'*ejidatarios*, en laissant trente et un autres insatisfaits. La situation de conflit dans la communauté s'est envenimée au point où les *ejidatarios* mécontents ont refusé l'argent et l'installation du projet. Pour aggraver les choses, l'entreprise a interdit l'accès aux lagunes, et des agents de sécurité armés ont défendu à cinq pêcheurs de passer. De retour au village, ceux-ci ont raconté ce qui s'était passé. Ensuite, les ennuis avec l'entreprise se sont généralisés : la population locale a érigé une barricade sur la route d'accès à Barra de Santa Teresa pour empêcher le passage des employés de l'entreprise, ce qui a provoqué divers affrontements entre la communauté et la police de l'État qui, à plusieurs reprises, a agi pour défendre les intérêts de l'entreprise.

La résistance au projet éolien a entraîné le processus de réorganisation interne de la communauté. La première action fut d'interdire à l'entreprise d'accéder au territoire et d'y installer des aérogénérateurs, une démarche qui est toujours en cours. L'étape suivante fut de s'éloigner des partis politiques et d'écarter leurs représentants, qui agissaient à titre d'intermédiaires des intérêts des entreprises. Enfin, la communauté a modifié la façon de choisir les représentants politiques locaux, en changeant la modalité de partis politiques par celle de « systèmes normatifs internes », fondée sur les us et coutumes traditionnels⁷.

Ainsi, la communauté a instauré un corps de police communautaire, formé par des membres du peuple et ayant la responsabilité de la sécurité et de la surveillance. Ensuite, la communauté a convoqué de nouveau l'Assemblée générale de citoyens, le 13 décembre 2013, pour élire le *cabildo comunitario*, le conseil des représentants politiques et administratifs.

Nous tâchons de récupérer notre autonomie, notre souveraineté, c'est-à-dire de revenir à nos racines, puisque nos grands-parents et nos ancêtres élaient leurs représentants de cette manière. C'était un autre système. En ce temps-là, nos grands-parents utilisaient le système d'us et coutumes. Actuellement, les partis politiques servent à deux choses : nous diviser et enrichir les dirigeants; rien de plus, parce que nous votons, ils prennent nos voix, les manipulent, et nous nous apercevons que nous n'en bénéficions pas. Alors, en tant que communauté, nous avons décidé de

ne plus avoir de partis politiques et aujourd'hui nous avançons dans cette direction. Nous avons déjà nommé un nouveau représentant selon les us et coutumes parce que la police communautaire était déjà [nommée] et il manquait le corps du *cabildo*; le Conseil des anciens était également nommé. [Dans la hiérarchie], la première place revient à la police communautaire; au-dessus de celle-ci, le corps du *cabildo*; ensuite vient le Conseil des anciens. Tout en haut il y a le peuple, la communauté, l'assemblée, l'instance qui prend toutes les décisions. Une chose qui ne peut pas être décidée par le *cabildo* va au Conseil des anciens. Si celui-ci n'a pas la compétence pour prendre une décision, elle reviendra à l'assemblée générale. (Pedro Lopez Orozco, entrevue avec l'auteure, 2013)

LA COMUNALIDAD

D'après le contexte exposé ci-dessus, nous nous proposons d'analyser les dynamiques organisationnelles expérimentées par le peuple binnizá d'Álvaro Obregón devant les menaces d'installation d'un projet éolien sur son territoire. Nous avons pu observer la revalorisation des traditions, en ayant recours aux us et coutumes pour choisir les dirigeants et l'Assemblée générale nécessaires aux prises de décision collectives. Dans l'État d'Oaxaca, la manière traditionnelle d'organiser la vie sociale, c'est-à-dire l'existence collective, s'appelle *comunalidad*.

La *Comunalidad* est un processus analytique en développement, élaboré par deux intellectuels autochtones d'Oaxaca, Floriberto Díaz Gomes (un Mixe de Tlahuitoltepec) et Jaime Martínez Luna (un Zapotèque de Guelatao), de concert avec le chercheur Benjamin Maldonado, pour tenter de conceptualiser un savoir véritablement autochtone. La proposition est un effort de lecture de la réalité et d'analyse du quotidien des Amérindiens fondées sur une situation commune aux peuples d'origine : la vie en communauté.

La *comunalidad* est une manière de nommer et de comprendre le collectivisme autochtone. Cela va au-delà d'un goût pour l'association, il s'agit, en effet, d'une composante structurelle des peuples autochtones. C'est une logique selon laquelle la structure sociale fonctionne et c'est la manière dont la vie sociale se définit et s'articule. Outre le fait qu'elle s'étend à tous les peuples amérindiens, on doit également considérer sa profondeur historique. Les communautés amérindiennes d'Oaxaca ont une histoire centenaire; une culture [constituée] d'une multitude de situations physiques, de connaissances et de pratiques qui les distinguent des autres groupes de communautés; une langue propre et, par conséquent, une identité. Il est possible que leur organisation à vocation communale soit également centenaire, même si les structures se sont transformées. (Maldonado 2003 : 3)

La notion de *comunalidad* est fondée sur quatre éléments au cœur de la vie communautaire autochtone – le territoire, le travail, le pouvoir et les fêtes communales –, qui sont interreliés avec d'autres éléments de la culture (la langue, la vision du monde, la religion, le savoir, les technologies, etc.). En s'inspirant de l'idée de *comunalidad*, Maldonado (2002) soutient que les droits amérindiens (non pas formulés pour les autochtones, mais par les autochtones) sont essentiellement des droits collectifs, des droits de personnes qui agissent en tant que collectivité, plutôt que selon des raisons individuelles. Les membres d'une communauté participent à la collectivité au moyen de ces quatre éléments en prenant part aux assemblées et

aux postes civils et religieux (pouvoir communal); en pratiquant l'aide mutuelle interfamiliale (travail communal); en participant aux activités festives (jouissance communale); en utilisant et en défendant l'environnement où ils vivent (territoire communal).

[...] pendant des siècles, nous, les Amérindiens, avons pratiqué non pas la démocratie qui nous avait été imposée, mais quelque chose qui la transcende, la *comunalidad*, aussi ancienne et aussi jeune que l'humanité : celle qui permet de diverger, mais en faisant toujours en sorte que les contributions des dissidents complètent l'opinion de la majorité. Cela n'a rien à voir avec la pratique de la démocratie occidentale, selon laquelle discorder signifie s'opposer aux désirs du peuple. (Díaz 2007 : 29)

Durant un certain temps, à Álvaro Obregón, le pouvoir communal, qui représente les fondements de la *comunalidad*, était latent en raison de l'influence exercée par les partis politiques. Dans ce travail nous analysons trois questions : comment l'imminence de l'installation d'un projet ayant des conséquences directes sur le territoire binnizá a-t-elle mobilisé les Amérindiens au point qu'ils cherchent à retrouver leur autonomie politique et qu'ils rompent avec les partis et l'État? Quelles alliances ont contribué à que ce soit possible? Quelles stratégies ont été utilisées et récupérées au cours de ce processus?

Nous cherchons à approfondir notre analyse sur la façon dont les autochtones agissent et structurent collectivement leur action politique afin de garantir leurs droits territoriaux, ethniques, sociaux et culturels relativement aux menaces développementistes de l'État et des entreprises.

À l'heure actuelle, les populations autochtones d'Oaxaca subissent la forte pression développementiste qui prévaut en Amérique latine et participent à la conséquente réaction des communautés amérindiennes affectées par ces démarches. Il appert que la mobilisation des Binnizás en Oaxaca n'est pas une manifestation isolée, mais qu'elle fait partie d'un processus plus large expérimenté par les populations autochtones des Amériques. L'analyse de cette réalité en Oaxaca a comme objectif de trouver des pistes pour comprendre la question plus complexe de savoir comment la mobilisation autochtone et les relations interethniques se construisent en Amérique latine dans le cadre de l'actuel État-nation.

Notes

1. Binnizá est l'appellation que se donne ce peuple, alors que les registres officiels y réfèrent comme des Zapotèques.
2. Il s'agit d'une catégorie administrative à l'échelle municipale, réglementée par le Décret n° 293 qui établit la Loi municipale pour l'État d'Oaxaca.
3. L'expérience a mené à notre dissertation de maîtrise *A Comunicação Alternativa em Oaxaca/México: Resistência, Comunalidad e Autodeterminação* (La communication alternative à Oaxaca/Mexique : la résistance, la *comunalidad* et l'autodétermination) soutenue dans le cadre du Programa de Pós-graduação em Estudos Comparados sobre as Américas (Programme de 3^e cycle d'études comparatives sur les Amériques).
4. La Constitution de 1917 a reconnu les droits des « natifs » à la restitution et à la confirmation de leurs terres communales,

mais celles-ci n'ont jamais été considérées comme des territoires autochtones (Barabas 1994). Les terres *ejidales* ou les *ejidos* ont été établis par cette constitution qui a réglementé la possession des terres collectives, les *ejidos*, et a interdit de les aliéner. L'objectif était de démanteler un système agricole fondé sur des latifundiums et de favoriser des petites exploitations agricoles familiales. Cependant, des réformes à la loi, en 1992, ont permis d'acheter et de vendre des *ejidos*, ainsi que de conclure des contrats de location, de partenariat et d'association avec les secteurs privés. De même, ces réformes ont offert la possibilité aux *ejidatarios* individuels d'acquérir la pleine propriété de la terre, c'est-à-dire d'en faire une propriété privée (Bouquet 1996).

5. Le plan Puebla-Panama (PPP) fut lancé le 1^{er} juin 2008 par le président mexicain de l'époque, Vicente Fox, dans le but de renforcer l'intégration régionale et de promouvoir des projets de développement sociaux et économiques entre le Belize, les pays de l'Amérique centrale, les États du sud et du sud-est du Mexique et, ultérieurement, la Colombie.
6. Un important leader communautaire responsable du financement de la fête patronale de sa communauté. Ce poste est d'une durée d'un an.
7. Le chapitre V, article 28, du décret n° 266 précise : « L'État d'Oaxaca reconnaît l'existence de systèmes normatifs internes des peuples et communautés indigènes ayant des caractéristiques propres et spécifiques en chaque peuple, en chaque communauté et en chaque municipalité de l'État, fondés sur les traditions ancestrales, ayant été transmis oralement par des générations et ayant été enrichis et adaptés au fil du temps à diverses circonstances. Par conséquent, dans l'État, lesdits systèmes sont jugés actuellement en vigueur et en usage. »

Ouvrages cités

BARABAS, Alicia M., 1994 : « Normatividades jurídicas en torno a las relocalizaciones de población indígena », in *Derechos Indígenas en la actualidad* : 29-47. Instituto Investigaciones Jurídicas, UNAM, México.

—, 2004 : « La territorialidad simbólica y los derechos territoriales indígenas: reflexiones para el estado pluriétnico ». *Alteridades* 14(27) : 105-119. <<http://www.redalyc.org/pdf/747/74702706.pdf>> (consulté le 24 novembre 2014).

BOUQUET, Emmanuelle, 1996 : « La tierra ejidal en México: ¿mercancía u objeto social? » *Estudios Agrarios* 2(5) : 79-104.

DÍAZ, Floriberto, 2007 : *Comunalidad, energía viva del pensamiento mixe*. UNAM, México.

INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía), 2010 : <<http://www.inegi.org.mx/>>. Données de l'Institut national de statistique et de géographie (INEGI), recensement de 2010 au Mexique.

JARA, Emiliano Castillo, 2011 : « Problemática en Torno a la Construcción de Parques Eólicos en El Istmo de Tehuantepec ». *Revista Desarrollo Local Sostenible* 4(12). <<http://www.eumed.net/rev/delos/12/ECJ-Parques%20eolicos.pdf>> (consulté le 24 novembre 2014).

MALDONADO, Benjamín, 2002 : *Autonomía y Comunalidad India – Enfoques y Propuestas desde Oaxaca*. Centro INAH Oaxaca, Secretaría de Asuntos Indígenas del Gobierno del Estado, Coalición de Maestros y Promotores Indígenas de Oaxaca, Centro de Encuentros y Diálogos Interculturales, Oaxaca.

—, 2003 : *La Comunalidad Indígena*. Segunda edición cibernética, Mimeo.

MANZO, Carlos, 2012 : *Comunalidad, Resistencia Indígena y Neocolonialismo en el Istmo de Tehuantepec – siglos XVI – XXI*. Ce-Acatl.

MAYA, I.J., 2011 : « El Megaproyecto Eólico en el Istmo de Tehuantepec, Oaxaca. Energías Limpias, Empresas Sucias y Resistencia Social », in J.M.S. Palacios, R.A. de Flores et S.Y.F. Moreno (dir.), *Planes geoestratégicos, desplazamientos y migraciones forzadas en el área del proyecto de desarrollo e integración de Mesoamérica*. Seminario Permanente de Estudios Chicanos y de Fronteras SPECHF, DEAS-INAH, Centro de Estudios de Fronteras e Integración CEFI, México, Universidad de los Andes, Venezuela. Departamento de Trabajo Social, Facultad de Ciencias Sociales y Humanas, Universidad de Antioquia, Colombia.

La revue *Recherches amérindiennes au Québec* est disponible dans les points de vente suivants :

Boutique du musée Pointe-à-Callière

150, rue Saint-Paul Ouest Montréal (QC)

Le Parchemin

505, Sainte-Catherine Est Montréal (QC)

Librairie de l'Université de Montréal

3200, rue Jean-Brillant Montréal (QC)

Librairie du Square

3453, rue Saint-Denis Montréal (QC)

Librairie L'Écume des Jours

125, Saint-Viateur ouest Montréal (QC)

Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson

333, rue Émond Melocheville (QC)

Renaud-Bray

(Différentes succ. au Québec)

Zone Libre Librairie

262, Sainte-Catherine Est Montréal (QC)